

Il y a au département des terres de la Couronne un individu qui est à coup sûr le modèle des employés civils.

Cet illustre protégé de nos Ministres qui, à cause de la longueur démesurée de ses jambes, a été surnommé la giraffe, passe des quinzaines de jours absent de son bureau, et Dieu sait tous les six sous que les aubergistes gagnent, lorsqu'il jouit ainsi des congés qu'il juge à propos de s'accorder de temps à autres.

Il faut que ceci ait une fin, mon cher monsieur Brassard, sinon, vous ne vous amuseriez pas longtemps comme cela à même les deniers publics.

Nous connaissons encore un autre employé du même département qui aura bientôt notre visite.

M. Florent Guay, marchand de la Basse-Ville, s'est enfin fait poser un ratelier de dents par le Dr. Pourtier.

M. Guay a été si satisfait de l'ouvrage de notre habile dentiste, et en même temps, s'est trouvé si beau, qu'il s'est cru capable de tenter le beau sexe et en conséquence, il s'est mis en devoir de pointer.

Nous croyons même, qu'il a demandé son admission dans la société des Pointeurs.

Nous serons à même d'éclairer nos lecteurs sur ce point important, dans quelques uns de nos prochains numéros.

M. Laliberté, ayant fait peindre et venir le chapeau de tôle qui lui sert d'enseigne, nous prie de dire au public que c'est la seule raison qui l'a empêché d'aller s'y associer, comme d'habitude, aux heures déjà indiquées par nous.

Maintenant que la peinture est sèche, M. Laliberté continuera, comme d'habitude, à s'exposer aux regards admirateurs des dames qui, contre toute attente, ont bien voulu encourager son entreprise, en lui prouvant qu'elles savaient admirer les charmes de sa noble et gracieuse figure.

Notre mine de St. Valier.

On se rappelle que notre Limier de St. Valier nous écrivait, la semaine dernière, qu'il avait découvert une très-riche mine dont il espérait tirer grand profit.

Voici les échantillons qu'il nous envoie. Ce ne sont que les premiers fruits de ses recherches.

St. Valier, 9 septembre.

MON CHER REDACTEUR, — Ma mine va bien. J'ai une foule d'ouvriers qui l'exploitent. J'ai déjà en ma possession des échantillons magnifiques. Jugez-en.

Le notaire. R. est un original d première force. Il aime tout ce que les autres n'aiment pas; il déteste tout ce que les autres chérissent. Voyez plutôt. Il s'est aperçu que les gens de sa profession avaient pris la singulière habitude de s'habiller proprement: vite il a réuni tout ce que la côte du sud contenait de vieilles hardes, et il en est affublé; il a aussi cru remarquer que le commun des mortels ne se nourrissait pas qu'à la bouillie: il s'est dit, sans plus tarder, "Mangeons de la bouillie, encore de la bouillie, toujours de

la bouillie!" et ses fils ont répété: "De la bouillie! de la bouillie!" C'était à qui s'enfarinerait le mieux.

Aussi, le digne homme est bien secondé par sa progéniture du genre masculin. Il y a Louis, le clerc-notaire, qui n'est pas loin d'en montrer à son père. C'est tellement le cas que ce farceur-là, au lieu de jouer de son violon avec ses mains et un archet, préfère se servir de ses pieds qui vous battent sur le parquet un *chari vari* à vous faire céler la tête.

Il y a bien d'autres choses encore que je vous dirai sur ma prochaine. Assez pour aujourd'hui

A vous,
ARGUS.

Baie St. Paul, 31 Août, 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Etre né grand et vivre comme le commun des mortels n'ont rien d'incompatible; mais être né petit et vivre en pédant, selon nous, ces deux choses ne sont pas compatibles.

Pourtant nous avons dans notre commune, Monsieur le Rédacteur, un bipède de ce genre qui voudrait nous faire oublier son origine.

Non content d'avoir transformé sa démarche et son langage il a transformé aussi son nom. Pour comble de malheur, il est fat et ridicule, tout à la fois, et croit avoir des airs de noblesse. Il est si occupé de lui-même, qu'il oublie de répondre quand on lui parle.

Au sortir de l'école élémentaire, où il a puisé toute la science qu'il possède aujourd'hui, il voyait dans l'avenir qu'il serait un grand homme. Pour franchir au plus vite l'énorme distance qui le sépare du monde savant, il crut que les Provinciales de Pascal lui donneraient le génie du mathématicien; il les lut, les relut, les apprit par cœur, les récita la nuit; mais hélas! après une année d'une étude si stérile pour lui, il déclara enfin que les lettres de l'élève de Port-Royal l'embrouillaient et lui faisaient sécher la cervelle. Par ordonnance d'un médecin il les abandonna.

Nous allons donner ici son signalement afin que si notre ami Tape-à-Mort le rencontre quelque part, il puisse le reconnaître et lui donner une leçon d'humilité.

Sa taille est au-dessus de la moyenne; barbe et moustache noires, la tête grosse et recouverte de crins noirs, cervelle pesant 19 onces (poids d'apothicaire celle de McGee pesait 54 onces, il nous semble) Sa démarche est guindée, le corps ne plie pas, on croit qu'il a les côtes sur le long. Sa science est dans son chapeau, qui est un cousin du Casque Langevin dit-on. Il porte toujours une badine.

Il a demandé tout dernièrement à Sa Majesté, un titre de noblesse quelconque. Il paraît que la Reine aurait répondu qu'elle n'avait jamais entendu parler de lui. En espérance et en attendant il signe:

Pamphile T. V. du Tremblay, Ecuyer, Arpenteur Provincial et Ingénieur Civil etc etc etc.

Ah!

DEVRONT PARAITRE BIENTOT.

À quoi bon payer ses dettes, par Charles Guin, employé de la Douane.

Les grisettes d'Ottawa, (poésie), par Louis O.....; Typographe d'Ottawa.

J'ai un autel dans la Cathédrale qui m'est propre et où j'officie: cet autel est le banc de M. Cauchon, par Hector Verret.

Deux petits chevaux d'épice chez la fruitière de la rue du Pont, quel met pour le héros du Château-Richer! par Jos Laurin, employé civil.

Le raisin que j'ai semé dans le cimetière St. Charles s'est multiplié à l'infini et la vigne est aujourd'hui en possession de mon ami Gzmuche. par François Bélanger de St. Sauveur.

Je vous assure que le grand Verret et moi avons su tuer profit du terrible incendie du 14 octobre, par François Kirouac, épicière de la rue St. Valier, St. Roch.

Je ferais un meilleur maître d'école qu'un commis. par Pineau, commis chez le gros Pierre P... Basse-Ville.



PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côte du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubord, tabacconiste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'Hotel Blanchard; chez M. Hollivel, vis-à-vis le Bureau ed Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph

À Montréal, chez Mr. Perry, No 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.